



Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais tenue au Centre Mgr-Lucien-Beaudoin, 34, rue Binet, Gatineau (Québec), le mercredi 29 mai 2019 à 19 heures et à laquelle séance étaient présents :

**Séance ordinaire
29 mai 2019**

Monsieur Mario Crevier, président
Madame Nathalie Villeneuve, vice-présidente (circonscription #4)
Monsieur Frédéric Barbeau, commissaire (circonscription #1)
Monsieur Pierre Leduc, commissaire (circonscription #2)
Monsieur Serge Lafortune, commissaire (circonscription #7)
Monsieur Gilbert Couture, commissaire (circonscription #11)
Madame Anne DomPierre, commissaire parent (primaire)
Monsieur Antoine Gomis, commissaire parent (primaire)

Étaient également présents :

Monsieur Jean-Claude Bouchard, directeur général
Madame Nadine Peterson, directrice générale adjointe
Madame Caroline Sauvé, secrétaire générale et directrice du Service des communications
Madame Lucie Plouffe, directrice du Service des ressources humaines
Monsieur Daniel Jacob, directeur du Service des technologies de l'information
Monsieur Stéphane Lacasse, directeur du Service des ressources éducatives
Monsieur Rémi Lupien, directeur du Service des ressources financières
Madame Touria Chraïbi, directrice du Service des ressources matérielles
Madame Maude Hébert, coordonnatrice aux communications

Madame Christiane Hallée, commissaire (circonscription #3)
Monsieur Christian Goulet, commissaire (circonscription #5)
Madame Francine Lorange, commissaire (circonscription #8)
Monsieur René Laprise, commissaire parent (secondaire)
Madame Chantale Lamoureux, commissaire parent (EHDA)

Était absente :

Madame Marthe Nault, commissaire (circonscription #6)

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Mario Crevier, président de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSPO), souhaite la bienvenue et constate le quorum.

Il déclare la séance ouverte.

Il est 19 heures 24 minutes.

C.E.-18-19-100 Monsieur Pierre Leduc propose d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

2. Adoption du procès-verbal.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

C.E.-18-19-101 Monsieur Frédéric Barbeau propose de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal du 24 avril 2019 et de l'adopter tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

3. Suivis de la dernière séance.

3. SUIVIS DE LA DERNIÈRE SÉANCE

Une liste des suivis effectués est déposée à titre d'information.

4. Message de la présidence.

4. MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

Le message de la présidence a été présenté à la séance du Conseil des commissaires.

5. Rapport du directeur général.

5. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le rapport du directeur général a été présenté à la séance du Conseil des commissaires.

6. Période d'intervention du public

6. PÉRIODE D'INTERVENTION DU PUBLIC

Aucune intervention du public.

7.1 Renouvellement – accès internet 2019-2020 de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais

7.1 RENOUELEMENT - ACCÈS INTERNET 2019-2020 DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS

Considérant la résolution C.E.-17-18-094 ;

Considérant les modalités de l'annexe au contrat avec le Réseau d'information scientifique du Québec (RISQ) pour l'année scolaire 2019-2020 ;

Considérant les besoins de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSPO) en matière d'accès à Internet ainsi qu'à l'interconnexion aux organismes partenaires, notamment la Grics et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) ;

Considérant que le RISQ est un organisme à but non lucratif qui gère le réseau privé de l'éducation et de la recherche au Québec ;

Considérant que la Direction de la gouvernance et de la gestion des ressources informationnelles dans les réseaux (DGGRIR) du MESS encourage les commissions scolaires à s'interconnecter au RISQ ;

C.E.-18-19-102 Madame Nathalie Villeneuve propose que la CSPO renouvelle l'entente, et qu'elle autorise Monsieur Jean-Claude Bouchard, directeur général, à signer pour et au nom de la CSPO le document relatif à la signature de l'annexe de contrat 2019-2020 du RISQ pour la somme de 31 795,00 \$ (avant taxes)

Adoptée à l'unanimité

72. Soumissions –
remplacement des
commutateurs centraux

7.2. SOUMISSIONS - REMPLACEMENT DES COMMUTATEURS CENTRAUX

Considérant que les besoins en réseautique à la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSPO) nécessitent deux (2) commutateurs centraux en redondance afin d'assurer le transport des données informatiques de la CSPO ;

Considérant que les commutateurs centraux actuellement utilisés seront en fin de vie utile et ne seront plus supportés par le fabricant après le 31 décembre 2019 ;

Considérant les termes de l'appel d'offres sur invitation No. 18-19-226 pour le remplacement des commutateurs centraux, incluant l'acquisition, la mise en production, la formation du personnel ainsi qu'un contrat de maintenance et de support du système pour une durée maximale de 5 années (3 années plus 2 années en option) allant de la date d'implantation des équipements en juillet 2019 jusqu'en juillet 2024 ;

Considérant l'analyse des soumissions reçues ;

Considérant la Politique d'achat (70-10-20) de la Commission scolaire et la *Loi sur les contrats des organismes publics* ;

Considérant la recommandation du Service des technologies de l'information ;

C.E.-18-19-103 Monsieur Serge Lafortune propose que le contrat relatif au projet de remplacement des commutateurs centraux soit accordé à la compagnie Combat Networks Inc., située au 3883, Boul. Saint-Jean, Suite 210, Dollard-des-Ormeaux (Québec) H9G 3B9, pour un montant total de 63 108,94 \$ (avant les taxes) (45 094,14 \$ pour l'acquisition, l'implantation du système et la formation du personnel et 18 014,80 \$ pour le contrat de maintenance et de support de cinq (5) années), le plus bas soumissionnaire conforme.

Adoptée à l'unanimité

7.3 Approbation d'achat
d'ordinateurs portables
usagés et accessoires

7.3. APPROBATION – ACQUISITION D'ORDINATEURS PORTABLES USAGÉS ET ACCESSOIRES

Considérant la résolution C.E.-18-19-046 ;

Considérant les résultats de l'appel d'offres « Équipements informatiques usagés - SAR140-2019 » de l'organisme de regroupements d'achats Collecto ;

Considérant les priorités de mise aux normes des infrastructures technologiques à la CSPO adoptées en comité consultatif de gestion (CCG), notamment dans le cadre du projet de mise à niveau des ordinateurs à Windows 10 ;

Considérant la politique d'achat de la Commission scolaire et la *Loi sur les contrats des organismes publics* ;

C.E.-18-19-104 Monsieur Frédéric Barbeau propose de procéder à l'acquisition de cent (100) ordinateurs portables usagés avec accessoires (souris optique, valise de transport) auprès du revendeur autorisé par Collecto, Les équipements Sunterra inc. situé au 10-2980, avenue Watt, Québec (Québec) G1X 4A6, au montant de 34 143,00 \$ (avant taxes).

Configuration des portables usagés :

- Écran 14 pouces ;
- Caméra intégrée ;
- Processeur Intel i5 de 4^{ème} génération ;
- Disque rigide SSD de 120 Go neuf ;
- 8 Go de mémoire vive ;
- Batterie neuve ;
- 5 ans de garantie.

Adoptée à l'unanimité

7.4. Prêt de service à Réseautact de Madame Sylvie Arsenault

7.4. PRÊT DE SERVICE À RÉSEAUTACT DE MADAME SYLVIE ARSENAULT

Considérant que le Service régional de la formation professionnelle en Outaouais sollicite la collaboration de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais concernant le prêt de services de madame Sylvie Arsenault;

Considérant l'intérêt de Madame Sylvie Arsenault;

Considérant la recommandation du directeur général;

C.E.-18-19-105 Monsieur Gilbert Couture propose que soit entérinée la décision du directeur général de procéder au prêt de services de Madame Sylvie Arsenault au Service régional de la formation professionnelle en Outaouais en date du 6 mai 2019 pour une période indéterminée.

Adoptée à l'unanimité

7.5 Nomination direction adjointe à l'École secondaire Grande Rivière

7.5 NOMINATION DIRECTION ADJOINTE À L'ÉCOLE SECONDAIRE GRANDE-RIVIÈRE

ÉTAT DE LA QUESTION :

Recommandation du directeur général de procéder à une mutation poste-à-poste et de nommer Madame Julie Malette au poste de directrice adjointe à l'École secondaire Grande-Rivière.

Considérant la vacance au poste de directrice adjointe ou directeur adjoint à l'École secondaire Grande-Rivière ;

Considérant la nécessité de pourvoir ce poste ;

Considérant les nominations obtenues suite à la signification d'intérêt, en vertu de la Politique de gestion des cadres (50-12-20) ;

Considérant la recommandation du directeur général ;

C.E.-18-19-106 Monsieur Pierre Leduc propose que Madame Julie Malette, directrice adjointe à l'École des métiers spécialisés Asticou, soit nommée directrice adjointe à l'École secondaire Grande-Rivière à compter du 1er juillet 2019, le tout conformément au Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissaires scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'Île de Montréal.

Adoptée à l'unanimité

7.6 Nomination direction adjointe à l'École secondaire Grande Rivière

7.6 NOMINATION DIRECTION ADJOINTE À L'ÉCOLE SECONDAIRE GRANDE-RIVIÈRE

ÉTAT DE LA QUESTION :

Processus de sélection du poste de directrice adjointe ou directeur adjoint à l'École secondaire Grande-Rivière auquel messieurs Mario Crevier et René Laprise ont participé à titre de représentants du Conseil des commissaires au comité de sélection.

Considérant la vacance au poste de directrice adjointe ou directeur adjoint à l'École secondaire Grande-Rivière ;

Considérant l'ouverture du poste ;

Considérant les entrevues tenues ;

Considérant la recommandation du comité de sélection ;

C.E.-18-19-106-A Monsieur Frédéric Barbeau propose que Madame Caroline Saumure, orthopédagogue à l'École secondaire de l'Île, soit nommée directrice adjointe à l'École secondaire Grande-Rivière à compter du 1^{er} juillet 2019, le tout conformément au Règlement déterminant certaines conditions des cadres des commissions scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal.

Adoptée à l'unanimité

7.7 Nomination direction adjointe à l'École secondaire Grande Rivière

7.7. NOMINATION DIRECTION ADJOINTE À L'ÉCOLE SECONDAIRE GRANDE-RIVIÈRE

ÉTAT DE LA QUESTION :

Processus de sélection du poste de directrice adjointe ou directeur adjoint à l'École secondaire Grande-Rivière auquel messieurs Mario Crevier et René Laprise ont participé à titre de représentants du Conseil des Commissaires au comité de sélection.

Considérant la vacance au poste de directrice adjointe ou directeur adjoint à l'École secondaire Grande-Rivière ;

Considérant l'ouverture du poste ;

Considérant les entrevues tenues ;

Considérant la recommandation du comité de sélection ;

C.E.-18-19-107 Madame Anne DomPierre que Madame Line Sévigny, enseignante à l'École secondaire Grande-Rivière, soit nommée directrice adjointe à l'École secondaire Grande-Rivière à compter du 1^{er} juillet 2019, le tout conformément au Règlement déterminant certaines conditions des cadres des commissions scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal.

Adoptée à l'unanimité

7.8 Nomination direction adjointe à l'École secondaire Mont-Bleu

7.8. NOMINATION – DIRECTION ADJOINTE À L'ÉCOLE SECONDAIRE MONT-BLEU

ÉTAT DE LA QUESTION : Processus de sélection du poste de directrice adjointe ou directeur adjoint à l'École secondaire Mont-Bleu auquel messieurs Mario Crevier et René Laprise ont participé à titre de représentants du Conseil des commissaires au comité de sélection.

Considérant la vacance au poste de directrice adjointe ou directeur adjoint à l'École secondaire Mont-Bleu;

Considérant l'ouverture du poste ;

Considérant les entrevues tenues ;

Considérant la recommandation du comité de sélection ;

C.E.-18-19-108 Monsieur Serge Lafortune propose que Madame Lisa Marie Chatillon, enseignante à l'École secondaire Mont-Bleu, soit nommée directrice adjointe à l'École secondaire Mont-Bleu à compter du 1^{er} juillet 2019, le tout conformément au Règlement déterminant certaines conditions des cadres des commissions scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal.

Adoptée à l'unanimité

Monsieur René Laprise quitte la rencontre, il est 19 heures 52 minutes.

7.9 Nomination direction adjointe à l'École secondaire de l'île

7.9. NOMINATION DIRECTION ADJOINTE À L'ÉCOLE SECONDAIRE DE L'ÎLE

ÉTAT DE LA QUESTION : Recommandation du directeur général de procéder à une mutation poste-à-poste et de nommer Madame Chantal Caron au poste de directrice adjointe à l'École secondaire de l'Île.

Considérant la vacance au poste de directrice adjointe ou directeur adjoint à l'École secondaire de l'Île suite au prêt de service de madame Sylvie Arsenault ;

Considérant la nécessité de pourvoir ce poste ;

Considérant les candidatures reçues suite à la signification d'intérêt en vertu la Politique de gestion des cadres (50-12-20) ;

Considérant la recommandation du directeur général ;

C.E.-18-19-109 Monsieur Gilbert Couture propose que Madame Chantal Caron, coordonnatrice au Service des ressources éducatives, soit nommée directrice adjointe à l'École secondaire de l'Île à compter du 1^{er} juillet 2019, le tout conformément au Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'Île de Montréal.

Adoptée à l'unanimité

7.10 Approbation des frais de déplacement et de voyage du président et du directeur général

7.10. APPROBATION DES FRAIS DE DÉPLACEMENT ET DE VOYAGE DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Considérant la dernière révision de la Politique *Frais de déplacement, de séjours et de représentation des commissaires* (60-30-20) du 20 juin 2018 ;

C.E.-18-19-110 Monsieur Frédéric Barbeau propose que soient approuvés les frais de voyage et de déplacement du président et du directeur général :

Dépenses du président et du directeur général (frais de voyage et frais de déplacement)					
Date	Nom	Type de frais	Montant	Destination	Raison
26 au 27 avril 2019	Mario Crevier	Frais de voyage	351,04 \$	Québec	Conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ)
8 au 10 mai 2019	Jean-Claude Bouchard	Frais de voyage	393,52 \$	Rimouski	Colloque de l'Association des directions générales des commissions scolaires (ADIGECS)
23-24 mai 2019	Jean-Claude Bouchard	Frais de voyage	261,29 \$	Québec	ADIGECS – Formation François Massé
1 ^{er} novembre 2018 au 18 mai 2019	Jean-Claude Bouchard	Frais de déplacement	295,11 \$		Déplacements pour assister à diverses rencontres, réunions et événements

Adoptée à l'unanimité

C.E.-18-19-111 Madame Nathalie Villeneuve décrète un huis clos.

Il est 19 heures 54 minutes.

Adoptée à l'unanimité

C.E.-18-19-112 Monsieur Mario Crevier propose la levée du huis clos.

Il est 19 heures 57 minutes.

Adoptée à l'unanimité

7.11 Soumissions – Projet « Aménagement du local d'apaisement » - École des Tournesols (Immeuble de la Petite-Ourse)

7.11 SOUMISSIONS – PROJET « AMÉNAGEMENT DU LOCAL D'APAIEMENT » ÉCOLE DES TOURNESOLS (IMMEUBLE DE LA PETITE-OURSE)

Considérant les termes de notre appel d'offres sur invitation No.18-19-34 ;

Considérant les besoins émis par le Service des ressources éducatives pour un local d'apaisement ;

Considérant l'analyse des soumissions reçues par le Service des ressources matérielles ;

C.E.-18-19-113 Monsieur Pierre Leduc propose que le contrat relatif au projet « Aménagement d'un local d'apaisement » - École des Tournesols (Immeuble de la Petite Ourse) soit accordé à la firme Les Rénovations Daniel Larivière Inc., située au 435, boul. St-René Est, Gatineau (Québec) J8P 8A5, au montant de 45 860,00 \$ (avant les taxes) soumission la plus basse conforme.

Adoptée à l'unanimité

Madame Francine Lorange quitte la rencontre, il est 20 heures.

7.12 Aprobation – Achat d'un camion – Service des ressources matérielles

7.12 APPROBATION – ACHAT D'UN CAMION – SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

Considérant les termes de notre appel d'offres public No. 17-18-180 ;

Considérant l'analyse des soumissions reçues par l'équipe du Service des ressources matérielles ;

C.E.-18-19-114 Monsieur Gilbert Couture propose que le Comité exécutif approuve l'achat d'un camion pour le Service des ressources matérielles et que le contrat soit accordé à l'entreprise Capitale Nissan située au 125, rue du Marais, Québec (Québec) H1M 3C8, au montant de 39 997,00 \$ (avant taxes), soumission la plus basse conforme.

Adoptée à l'unanimité

Monsieur Gilbert Couture demande que les détails du modèle de camion soient ajoutés à la résolution.

Il s'agit d'un camion de marque Nissan, modèle nv3500sv cargo de couleur grise.

7.13 APPROBATION – ACHAT D'UN CAMION – ÉCOLE DES MÉTIERS SPÉCIALISÉS ASTICOU

ÉTAT DE LA QUESTION : *Aucune soumission pour ce projet.

Sujet retiré de l'ordre du jour.

7.14 APPROBATION – ACHAT D'UN CAMION – CENTRE ADMINISTRATIF

ÉTAT DE LA QUESTION : Désuétude et nécessité d'effectuer des travaux majeurs au véhicule du commissionnaire.

*Montant de la soumission entrant dans la délégation de pouvoirs (moins de 25 000 \$).

Numéro d'appel d'offres public modifié pour 18-19-180 après adoption de la résolution par le Comité exécutif
Date de la modification
2019-06-06

Sujet retiré de l'ordre du jour

En réponse aux demandes de précision des membres du Comité exécutif, la direction du Service des ressources matérielles précise qu'il s'agit d'un camion de marque Nissan, du fournisseur Capitale Nissan, modèle nv200s de couleur grise au prix de 23 994,00 \$ (avant taxes).

7.15 Embauche de professionnels ou professionnelles de la construction en ingénierie en structure, aménagements extérieurs et ingénierie des sols – Projet « correction du drainage de la cour d'école (Phase 1), du stationnement et de l'entrée principale (Phase 2) » - École Euclide-Lanthier.

7.15 EMBAUICHE DE PROFESSIONNELS OU PROFESSIONNELLES DE LA CONSTRUCTION - EN INGÉNIERIE EN STRUCTURE, AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS ET INGÉNIERIE DES SOLS – PROJET « CORRECTION DU DRAINAGE DE LA COUR D'ÉCOLE (PHASE 1), DU STATIONNEMENT ET DE L'ENTRÉE PRINCIPALE (PHASE 2) » - ÉCOLE EUCLIDE-LANTHIER

Considérant la résolution C.C. 17-18-113 ;

Considérant les problèmes majeurs en lien avec le réseau pluvial rencontré le 13 avril 2019 ;

Considérant le besoin de maintenir la sécurité des usagers de l'établissement ;

Considérant que ledit projet est prévu dans le cadre de la Mesure 50621-Maintien des bâtiments 2018-2019 ;

Considérant que les contrats de service professionnels de la construction pour lesdits projets peuvent être octroyés, dans un principe de rotation, à des firmes faisant partie d'une liste constituée par un comité de sélection, à la suite d'un appel d'offres public ;

C.E.-18-19-115 Madame Anne DomPierre propose que le contrat pour les services professionnels en ingénierie en structure, aménagements extérieurs et ingénierie des sols relatifs au projet « Correction du drainage de la cour d'école (Phase 1), du stationnement et de l'entrée principale (Phase 2) » à l'École Euclide-Lanthier soit accordé à l'entreprise Les consultants Yves Auger et Associés Inc., située au 196, boul. Saint-Joseph, Gatineau (Québec) J8Y 3W9, au montant de 68 247, 25 \$ (avant taxes).

Adoptée à l'unanimité

7.16 Renouvellement – Vérification des systèmes d'alarme-incendie, des extincteurs et autres systèmes des immeubles 2019-2020

7.16 RENOUELEMENT – VÉRIFICATION DES SYSTÈMES D'ALARME-INCENDIE, DES EXTINCTEURS ET AUTRES SYSTÈMES DES IMMEUBLES 2019-2020

Considérant l'option de renouvellement de l'appel d'offres public no. 17-18-13 ;

Considérant que le contrat avec la firme Alarme GS prend fin le 30 juin 2019 ;

Considérant que la firme Alarme GS est disposée à offrir l'option de renouvellement des contrats pour la vérification des systèmes d'alarme incendie, des extincteurs et autres systèmes aux mêmes conditions que l'année 2018-2019 ;

Considérant que ces contrats de renouvellement commencent le 1^{er} juillet 2019 et se terminent le 30 juin 2020 ;

C.E.-18-19-116 Monsieur Serge Lafortune propose d'accorder le contrat de renouvellement pour vérification des systèmes d'alarme incendie, des extincteurs et autres systèmes des immeubles de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais pour la période du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020 à l'entreprise Alarme GS Inc., situé au 515 chemin Industriel, Unité 1, Gatineau (Québec) J8R 0J9 au montant annuel de 40 891,00 \$ (avant taxes).

Adoptée à l'unanimité

7.17 Soumissions – Projet
« Réaménagement d'un
local d'apaisement » -
École du Dôme

**7.17 SOUSSIONS – PROJET « RÉAMÉNAGEMENT D'UN LOCAL
D'APAIEMENT » - ÉCOLE DU DÔME**

Considérant les termes de notre appel d'offres sur invitation No.18-19-185 ;

Considérant les besoins soulevés par la direction de l'École du Dôme ;

Considérant les besoins émis par le Service des ressources éducatives pour le réaménagement d'un local d'apaisement ;

Considérant l'analyse des soumissions reçues par le Service des ressources matérielles ;

C.E.-18-19-117 Monsieur Antoine Gomis propose que le contrat relatif au projet « Réaménagement d'un local d'apaisement » - École du Dôme soit accordé à l'entreprise 2740621 Canada Ltée., située au 2032, chemin Pink, Gatineau (Québec) J9J 3N9, au montant de 33 500,00 \$ (avant les taxes) soumission la plus basse conforme.

8. Autres sujets

8. AUTRES SUJETS

9. Correspondance et
dépôt de documents.

9. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

9.1 Dépôt du rapport de
vérification pour la période
du 16 avril au 22 mai 2019

**9.1 DÉPÔT DU RAPPORT DE VÉRIFICATION POUR LA PÉRIODE DU 16 AVRIL
AU 22 MAI 2019**

Le Comité exécutif prend acte du dépôt du rapport de vérification.

Messieurs Gilbert Couture et Frédéric Barbeau résument le travail de vérification des factures.

Plus de 1 212 factures ont été vérifiées. De ce lot, 67 factures ont nécessité des vérifications supplémentaires, 17 factures ont été vérifiées et questionnées et 8 factures nécessitent toujours des réponses (4 du mois dernier et 4 ce mois-ci).

Remarques sur la vérification :

- Toutes les réponses en attente sauf 4 ont été données à la satisfaction des vérificateurs.

10. Période de questions

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

11. Levée de la séance

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

C.E.-18-19-117 Monsieur Mario Crevier propose la levée de la séance.

Il est 20 heures 43 minutes.

Adoptée à l'unanimité

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 29 MAI 2019

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des procès-verbaux
3. Suivis des dernières séances
4. Message du président
5. Message du directeur général
6. Période d'intervention du public
7. **DOSSIERS**
 - 7.1. Renouvellement – Accès internet 2019-2020 de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais
 - 7.2. Soumissions – remplacement des commutateurs centraux
 - 7.3. Approbation – Acquisition d'ordinateurs usagés et accessoires
 - 7.4. Nomination direction adjointe à l'École secondaire Grande-Rivière
 - 7.5. Nomination direction adjointe à l'École secondaire Grande-Rivière
 - 7.6. Nomination direction adjointe à l'École secondaire Mont-Bleu
 - 7.7. Nomination - direction adjointe à l'École secondaire de l'Île
 - 7.8. Nomination - direction adjointe à l'École secondaire Grande-Rivière
 - 7.9. Prêt de service à Réseautact de Madame Sylvie Arsenault
 - 7.10. Approbation des frais de voyage et de déplacement du président et du directeur général
 - 7.11. Soumission – Projet « Aménagement du local d'apaisement » – École des Tournesols (Immeuble de la Petite-Ourse)
 - 7.12. Approbation – achat d'un camion – Service des ressources matérielles
 - 7.13. Approbation – achat d'un camion – École des métiers spécialisés Asticou
 - 7.14. Approbation – achat d'un camion – Centre administratif
 - 7.15. Embauche de professionnels ou professionnelles en ingénierie civile – Projet « Correction du drainage de la cour d'école (phase 1), du stationnement et de l'entrée principale (phase 2) » - École Euclide-Lanthier
 - 7.16. Renouvellement – Vérification des systèmes d'alarme-incendie, des extincteurs et autres systèmes des immeuble 2019-2020
 - 7.17. Soumissions – Projet « Réaménagement d'un local d'apaisement » École du Dôme
8. Autres sujets
9. Correspondance et dépôt de documents
10. Période de questions
11. Levée de la séance